

NOTA

Dans notre dernier numéro, page 10, nous indiquions qu'un vote par correspondance avait été adressé à tous les membres du Comité International Olympique, concernant les problèmes du ski. Il s'agit là d'une impropriété de termes, car il s'agissait en réalité d'un questionnaire destiné à l'information des membres de la Commission Exécutive.